



Le Commissariat au commerce n'est pas une association de gens d'affaires

Article mis en ligne le 13 mai 2010 à 12:03

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

Contrairement à ce que certains veulent bien laisser croire, le Commissariat au commerce n'est pas une association de gens d'affaires. En effet, à la suite de la publication d'un texte de M. Gaston Houle dans lettres ouvertes, nous tenons à rectifier certains faits.

Le Commissariat au commerce ne remplacera pas la SDC quartier Saint-Joseph et ne sera pas la solution pour certains qui désirent la dissolution de la SDC. Le Commissariat n'a pas le mandat d'animer le quartier par des fêtes et concours, afin d'attirer la clientèle. Il n'a pas le mandat de représentation des membres comme une SDC. Il n'a pas le mandat de préparer des activités de promotion pour des secteurs commerciaux.

Les services offerts par le Commissariat au commerce sont destinés à soutenir la Ville de Drummondville, les Sociétés de développement commerciales, les institutions publiques, les groupes et les organisations locales désireuses de bâtir des projets de développement et d'amélioration de la qualité de vie pour les communautés qu'elles desservent.

Mais, considérant que la SDC ne serait plus, selon les propos de M. Houle, il faudrait alors pour chaque commerçant faire appel individuellement au service du Commissariat au commerce, et ce, pour leur entreprise et non pas pour l'ensemble des entreprises du quartier. Les entreprises du quartier Saint-Joseph ont la chance d'avoir une organisation solide pour s'occuper de leur développement, une SDC qu'elles contrôlent et qui leur permet d'être représentés dans leur ensemble.

La SDC disparue, qui s'occupera des promotions, des publicités collectives, des animations, de l'installation de décorations, de la fête de quartier? Pas le commissariat au commerce.

La SDC a réussi au fil des ans à revitaliser le quartier avec l'aide de ses partenaires. Le danger, avec sa disparition, c'est la dévitalisation du quartier. M. Houle parle d'une mort sereine, quel euphémisme! Peut-on plutôt faire triompher la vie?

Robert Pelletier, président du Commissariat au commerce, et Guy Drouin, directeur général